

Olympiades Mathématiques 2025 de Quatrième Éducation Prioritaire

Note d'information du 27 mars 2025 sur les olympiades de mathématiques de quatrième d'éducation prioritaire – session 2025

Rectorat de l'académie de Créteil

Inspection pédagogique régionale de mathématiques

Affaire suivie par :

Aurélie HUILLERY PERRIN

Mél : aurelie-helene.huillery@ac-creteil.fr

Samuel ROCHETIN

Mél : samuel.rochetin@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco

94 010 Créteil Cedex

www.ac-creteil.fr

Texte adressé à Mesdames les Principales, Messieurs les Principaux, des collèges situés en réseau éducation prioritaire et éducation prioritaire renforcée

S/c de Mesdames et Monsieur les Inspecteurs d'académie, Directeurs académiques des services de l'Éducation nationale de Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne.

Annexes :




- Affiche

Les inscriptions aux **olympiades de mathématiques de quatrième d'éducation prioritaire** de l'Académie de Créteil seront ouvertes **du mercredi 2 avril 2025 au mercredi 30 avril 2025**.

Pour inscrire votre établissement, nous vous invitons à remplir le questionnaire accessible via le lien ci-dessous :

<https://framaforms.org/inscription-detablissement-1741359244>

Ramla Abdellatif, maîtresse de conférence en mathématiques à l'Université de Picardie, la marraine du concours nous adresse ces messages à l'occasion du lancement de la campagne d'inscription.

Message aux élèves	La FAQ	Le défi de Ramla
		
https://podeduc.apps.education.fr/video/85598-message-aux-elevesmp4/	https://podeduc.apps.education.fr/video/edit/85601-faq-o4epmp4/	https://podeduc.apps.education.fr/video/85602-defi-de-ramlamp4/

Une affiche, en annexe, est mise à votre disposition pour assurer la promotion de ce concours dans votre établissement. Deux exemplaires seront envoyés à chaque établissement.

Pour rappel, le déroulement du concours est prévu **du lundi 12 mai 2024 au mercredi 14 mai**. L'épreuve dure deux heures. Les problèmes proposés sont à résoudre par équipes (mixtes de préférence) de trois élèves. **Le jour et les horaires sont à déterminer par chaque établissement durant la période du concours.**

Les sujets ainsi qu'un modèle de copie seront envoyés par la suite pour impression par courriel aux établissements ayant inscrit des équipes. Les modalités de renvoi des copies à l'issue de l'épreuve seront alors précisées.

Les copies anonymées seront corrigées par un jury composé de professeurs d'éducation prioritaire et d'inspecteurs. Un palmarès académique sera établi et **la remise des prix aura lieu le mercredi 4 juin, à la Maison Académique des Mathématiques située au collège Jean Lolive de Pantin.**

Nous restons à votre disposition pour tout échange sur ce sujet.

En vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à la réussite de ce concours académique.

Aurélie HULLERY PERRIN

Samuel ROCHETIN

IA-IPR mathématiques